

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du **mardi 17 mars 2020, à 14 h 40** à la salle de conférence sise au 1890, de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire M. David Pharand.

Sont présents : Madame Marie-Céline Hébert, messieurs Michel Longtin, Noel Picard, Raymond Bisson et Gilles Payer

Absence motivée : Monsieur Gaëtan Lalande

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, madame Liette Quenneville est présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Elle informe le Conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du *Code municipal du Québec* à tous les membres présents sur le territoire. Madame Julie Ricard, directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance par vidéoconférence.

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Demande de dérogation mineure-lot 5 258 413 situé au 1251, chemin du Lac-Doré Nord (**reporté**)
5. Fermeture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

2020-03-19499
Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu à l'unanimité**

D'ouvrir l'assemblée à 14 h 40.

Adoptée.

2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une assemblée extraordinaire

2020-03-19500
Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une assemblée extraordinaire

CONSIDÉRANT QUE la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue d'une plénière régulière ;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une assemblée extraordinaire.

Adoptée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-03-19501
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour en y ajoutant le point 5 puisque tous les élus sont présents à l'exception de M. Gaëtan Lalande, qui est à l'extérieur du territoire.

Adoptée.

4. Demande de dérogation mineure-lot 5 258 413 situé au 1251, chemin du Lac-Doré Nord

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5. Appel d'offres AOP-2020-02 TP- Travaux d'amélioration du chemin Tour-du-lac, de la rue Principale et du chemin Lac-Gagnon-Ouest

2020-03-19503
Appel d'offres AOP-2020-02 TP- Travaux d'amélioration du chemin Tour-du-lac, de la rue Principale et du chemin Lac-Gagnon-Ouest

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Duhamel est admissible à un programme d'aide financière pour l'amélioration de son réseau routier par le biais du RIRL et du AIRRL;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil autorise le lancement d'un appel d'offres public AOP 2020-02 TP sur le portail du Système d'appel d'offres électroniques (SEAO), pour des travaux d'amélioration du chemin Tour-du-lac, de la rue Principale et du chemin Lac-Gagnon-Ouest dont l'acquisition sera conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 2020-02 par le Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE cet appel d'offres sera déposé sur le portail du SEAO à la suite de l'annonce officielle du communiqué de presse.

Adoptée.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-03-19504
Levée de l'assemblée

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE la séance soit et est levée à 14 h 45.

Adoptée.

David Pharand
Maire

Liette Quenneville
Directrice générale adjointe